

# 2010



EURO  
CONTRÔLE  
ROUTE

## RAPPORT ANNUEL



## *Index*

<b><u>1.</u></b>	<b><u>LA LETTRE DU PRESIDENT</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>2.</u></b>	<b><u>ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL</u></b>	<b><u>4</u></b>
2.1.	INTRODUCTION	4
2.2.	GROUPE DE TRAVAIL HARMONIE	4
2.3.	GROUPE DE TRAVAIL FORMATION (TRAINING)	6
2.4.	GROUPE DE TRAVAIL TACHOWEB	7
<b><u>3.</u></b>	<b><u>COMITE EXECUTIF</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>4.</u></b>	<b><u>PROJET DE FORMATION TRACE</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>5.</u></b>	<b><u>LES TIERS</u></b>	<b><u>9</u></b>
5.1.	TISPOL	9
5.2.	IRU	10
<b><u>6.</u></b>	<b><u>COORDONNEES DE CONTACT</u></b>	<b><u>11</u></b>

## 1. *La lettre du Président*

A la lumière de résultats prometteurs, 2010 s'est révélée, en fin de compte, être une période remarquable dans la vie d'Euro Contrôle Route, entraînant son lot de défis et de difficultés.

Sous la présidence espagnole, au cours du premier semestre, la conclusion d'une Déclaration d'Intention avec TISPOL a permis d'ouvrir une collaboration plus intense et à plus long terme, dépassant le cadre précédent des manipulations aux tachygraphes, des semaines d'action concertées et des échanges de données.

Des efforts considérables ont été consentis pour améliorer les relations extérieures, produisant d'excellents résultats. Tout en maintenant des contacts continus avec la Commission européenne et les membres du Parlement européen, des démarches ont été faites pour approcher de nouveaux partenaires potentiels. L'intention conjointe de ECR et TISPOL de coopérer étroitement avec l'industrie sur certains sujets spécifiques a conduit à la préparation d'un projet de Déclaration.

La présidence hongroise a permis de consolider les résultats déjà obtenus en poursuivant l'amélioration des activités de communication, en initiant de nouveaux développements. En second lieu, des mesures concrètes ont été prises pour garantir un travail professionnel, efficace et productif. L'organisation d'événements de qualité tels que le fructueux séminaire ERRU et la Master Class ADR en 2010 doit rester l'une des grandes priorités, parallèlement à d'autres champs nouveaux de politique. De surcroît, on a mis sur les rails le projet TRACE, visant l'harmonisation de la formation des contrôleurs, au sein duquel ECR est un partenaire majeur.

Les membres ECR ont accueilli la Slovaquie et la Croatie, venus rejoindre notre communauté à titre d'observateurs pour avoir découvert les avantages potentiels d'une telle coopération. En outre, de premiers contacts ont été pris tant avec l'Ukraine qu'avec la Russie, pour relever les défis pratiques présentés par les amendements AETR. On s'est également efforcé de lancer des ponts vers les services de contrôle scandinaves, dans l'espoir de résultats futurs.

Dans la droite ligne du business plan actualisé, notre prochain défi sera de restructurer ECR à moyen terme, en arrêtant d'abord un plan stratégique esquissant le futur en vue de mieux adapter la coopération aux nouveaux environnements opérationnels et de réagir plus efficacement aux demandes du secteur du contrôle en perpétuel changement, sur base de nombreuses années d'expérience.

Les résultats largement reconnus, fruits d'une commune détermination de nos membres, observateurs et partenaires au cours de cette période, ont à nouveau clairement démontré que ECR a un rôle aussi unique qu'important à jouer sur la scène européenne du contrôle, à préserver dans le futur.

Nous vous invitons enfin à découvrir les multiples autres activités de ECR en parcourant le présent Rapport annuel, dont nous vous souhaitons une excellente lecture !

## 2. *Activités du groupe de travail*

### 2.1. *Introduction*

En 2010, le Comité directeur ECR a décidé de réduire le nombre de groupes de travail : il passe de quatre à trois, suite aux restrictions budgétaires imposées aux administrations nationales par la difficile conjoncture économique.

En outre, les réunions ont été réduites à des sessions de deux jours grâce à une planification plus efficace du calendrier.

Enfin, le Comité directeur a implémenté une procédure de remboursement des frais de déplacement pour un participant par réunion et par Etat membre. Une première analyse de l'assistance aux réunions fin 2010 la montre en augmentation. En conséquence, cette procédure sera maintenue en 2011.

### 2.2. *Groupe de travail Harmonie*

Comme on vient de le mentionner, la fusion des groupes de travail OPSED et HARMONISATION a engendré le groupe de travail Harmonie. Actuellement, c'est la Pologne qui préside ce nouveau groupe de travail. Le Royaume-Uni a été désigné vice-président.

L'attention du nouveau groupe de travail porte sur les points suivants :

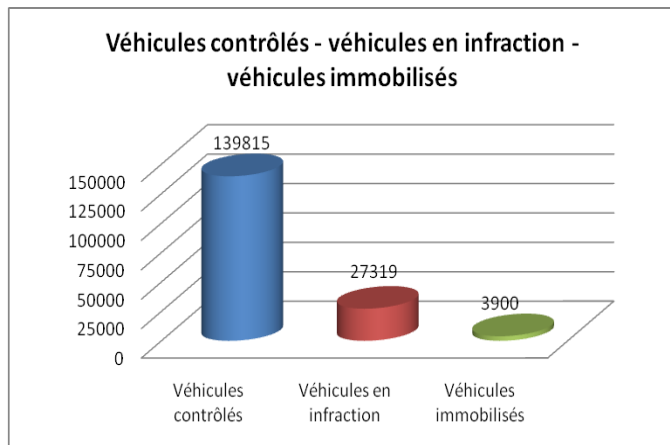
- les semaines de contrôle coordonnées ;
- l'échange de données trimestriel ;
- le projet de lettre de congé, le projet de suivi ;
- l'implémentation ERRU1, les échanges de meilleures pratiques ;
- normes : les contrôles techniques routiers et la pesée en mouvement (WIM, weigh in motion) ;
- les systèmes d'évaluation des risques dans la pratique.

En 2010, ECR a organisé huit semaines de contrôle se concentrant sur les points suivants : ADR, sécurisation des chargements, conditions techniques, bus...

---

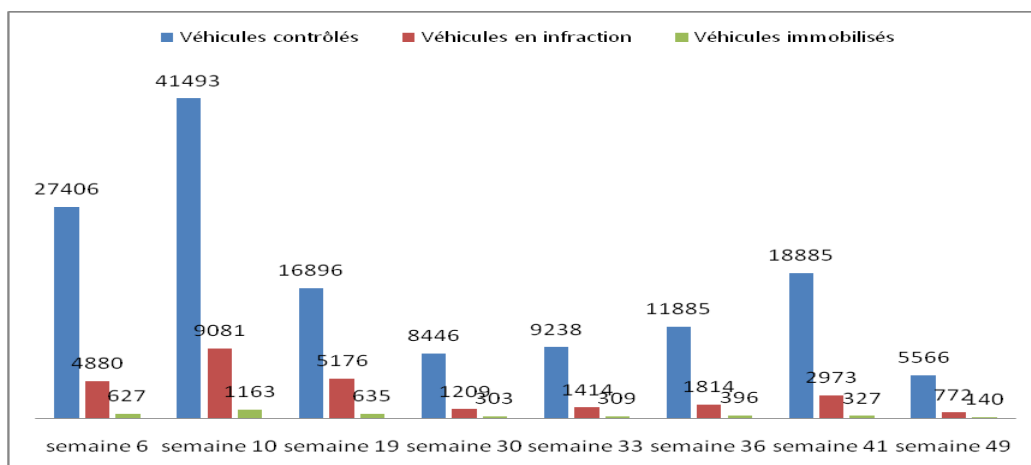
<sup>1</sup> ERRU : European Register of Road transport undertakings

<b>Véhicules contrôlés</b>	139815
<b>Véhicules en infraction</b>	27319
<b>Véhicules immobilisés</b>	3900



En 2010, **19,45%** du nombre total de véhicules contrôlés présentaient au moins une infraction.  
**14,28%** de ces véhicules en infraction ont été immobilisés

	Semaine 6	Semaine 10	Semaine 19	Semaine 30	Semaine 33	Semaine 36	Semaine 41	Semaine 49
<b>Véhicules contrôlés</b>	27406	41493	16896	8446	9238	11885	18885	5566
<b>Véhicules en infraction</b>	4880	9081	5176	1209	1414	1814	2973	772
<b>Véhicules immobilisés</b>	627	1163	635	303	309	396	327	140



L'implémentation du système ERRU a des implications considérables sur les inspections, dont la moindre n'est pas la préoccupation conjointe de l'industrie et des contrôles de voir le système implémenté de 27 manières différentes au sein des Etats membres. Ces préoccupations ont pris corps lors de la conférence ERRU organisée en collaboration avec le groupe de travail FORMATION. Suite à cette conférence, le groupe de travail développera un document Q&R visant à faciliter l'échange de meilleures pratiques lors de l'implémentation du système.

Courant 2010, le groupe de travail a identifié les thèmes à aborder en 2011 :

- Harmonisation des sanctions : inventaire des amendes et des pénalités existantes dans l'acquis du transport routier ;
- Sécurisation des chargements : préparation d'une recommandation sur le sécurisation des chargements, en collaboration avec DG-MOVE.

### 2.3. Groupe de travail Formation (Training)



Le lexique multilingue ECR est fin prêt et disponible sur papier. Sa diffusion a commencé en mai 2010. Une copie en a été présentée tant au président de TISPOL qu'à DG-MOVE lors de la réunion du Comité directeur de Madrid.

Il ressort des premières réactions que pour la majorité des inspecteurs, il serait utile de disposer d'une version électronique du lexique que l'on pourrait utiliser sur la route. Pour s'assurer que cette e-version puisse être utilisée par tous sans investir pour autant dans de nouveaux logiciels, le groupe de travail a choisi d'utiliser une *excel data sheet*. L'e-version a rencontré un grand succès tant chez les contrôleurs qu'auprès des forces de police. L'e-lexicon est disponible gratuitement sur le site web ECR [www.euro-control-route.eu](http://www.euro-control-route.eu).

Courant 2010, on a ajouté le tchèque et le portugais à ce lexique.

Le groupe de travail poursuit ses activités de formation bien établies en 2010.

Trois échanges multilatéraux ont été organisés en France, au Royaume-Uni et en Hongrie. Le thème dominant des échanges multilatéraux de cette année a été la méthodologie des contrôles routiers.

Parallèlement, les échanges ont aussi porté sur les points suivants :

- contrôles techniques routiers
- manipulations aux tachygraphes
- sécurisation des chargements
- contrôle du cabotage.

Dans certains cas, un échange de type bilatéral s'avère plus pratique, surtout entre pays voisins, si l'on veut échanger des meilleures pratiques sur des questions relevant plus spécifiquement de ces deux pays. Sept échanges bilatéraux ont eu lieu en 2010. Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne, Espagne... Tous ont pris part à des échanges bilatéraux portant entre autres sur les questions suivantes :

- différences au sein des compétences et de l'organisation interne
- inspection des transports de passagers
- équipements de téléchargement/analyse
- surcharge
- outils ICT : ANPR<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> ANPR: automatic number plate recognition

Euro Contrôle Route a également présenté sa première Master Class ADR (marchandises dangereuses). Un cours de trois jours a permis à cette Master Class de se concentrer sur les implications pratiques des règlements ADR sur les contrôles routiers quotidiens. On y a discuté des sujets suivants :

- sociétés de transport ADR et contrôles routiers
- contrôles ADR : les différents goulets d'étranglement
- questions de santé et de sécurité lors des contrôles ADR : inspection des conteneurs fumigénés
- la télématique dans les contrôles de marchandises dangereuses.

La Commission a assisté à cette Master Class pour assurer le feed-back nécessaire sur l'utilisation finale des données des rapports annuels à la Commission. Les problèmes rencontrés par l'industrie en matière de transport et de contrôle ADR ont été évoqués par l'IRU.

Le calendrier des activités de formation étant plein, il n'a malheureusement pas été possible de trouver du temps et des participants pour organiser une conférence du Middle Management (MMC, Middle Management Conference ) en 2010. L'événement a été repoussé à mai 2011, date à laquelle on organisera un MMC de deux jours dans les locaux du Secrétariat général à Bruxelles.

#### **2.4. Groupe de travail Tachoweb**

Le groupe de travail Tachoweb est un groupe conjoint ECR-TISPOL visant essentiellement à maintenir et actualiser le contenu du manuel sur les fraudes aux tachygraphes sur base des derniers développements connus.

Ce manuel a connu un tel succès ces dernières années que TISPOL et ECR ont décidé de reprendre aussi le manuel sur le site ECR pour optimiser l'apport à la communauté des contrôleurs des connaissances spécialisées sur ce sujet. Le manuel sera disponible sur le site web ECR au cours du premier semestre 2011.

Le groupe est composé de spécialistes provenant tant de la police que des inspecteurs. En 2011, de nouveaux spécialistes venant d'Espagne de Belgique viendront rejoindre le groupe de travail.

Afin de diffuser plus amplement le savoir-faire accumulé en matière de détection des fraudes aux tachygraphes, le groupe de travail a organisé deux Master classes en 2010. Un cours de trois jours a ainsi été organisé à Osnabruck en juin ainsi qu'en octobre, accueillant des participants venus d'Allemagne, de Pologne, de Belgique, des Pays-Bas, de Slovénie, d'Autriche, de Norvège, de Finlande, de Roumanie, de Hongrie, d'Irlande, d'Espagne et du Royaume-Uni.

Le groupe de travail a eu des contacts fréquents avec DG MOVE et le JRC en vue d'accroître la prise de conscience du problème au niveau européen.

A cette fin, des experts ont participé à titre d'observateurs aux réunions de Commission suivantes : groupe d'utilisateurs Tachonet, groupe Gestion des risques, groupe de travail Lois & Infractions et, enfin, le groupe de travail ERRU.

On a aussi demandé au groupe de travail de participer à la consultation *European Economics* (pour la CE) sur la législation régissant les équipements d'enregistrement dans le transport routier. Dans ce cadre, le groupe de travail a travaillé en étroite coopération avec le groupe de travail ECR Harmonie et le groupe opérationnel TISPOL en vue d'assurer une réponse claire et harmonisée.

### 3. *Comité exécutif*

C'est le Comité directeur qui définit le rôle du Comité exécutif. Cette institution a pour mission :

- de planifier les réunions du Comité directeur et de préparer leur ordre du jour ;
- de préparer les propositions de projet, de gérer les projets et de chercher des occasions de travailler avec des partenaires sur des projets financés par la Commission européenne et rencontrant les différents objectifs et buts ECR ;
- de soutenir le fonctionnement quotidien de ECR pris en main par le Secrétariat général du Benelux ;
- d'assurer la représentation extérieure de ECR à des réunions impliquant la Commission européenne et d'autres autorités et organisations ; à cette fin, il désignera les représentants parmi ses membres ou toute autre personne adéquate parmi les membres du Comité directeur, en tenant compte du sujet à traiter ;
- de développer des propositions pour la stratégie ECR future.

En 2010, le Comité exécutif s'est attardé à établir des contacts avec de nouveaux Etats membres potentiels et à intéresser des tiers à collaborer. Grâce aux efforts consentis sous la présidence espagnole, on a resserré fortement les contacts avec le Portugal. La conjoncture économique actuelle ne leur a pas permis de devenir observateurs, mais tout au moins a-t-on ouvert des lignes de communication.

ECR a aussi été heureuse d'accueillir la Lituanie à titre de membre à part entière et la Slovaquie ainsi que la République tchèque à titre d'observateurs actifs.

Pour améliorer la communication interne au sein de ECR, il s'est avéré nécessaire de trouver un moyen de communiquer avec l'assistance de manière structurée et régulière. A cette fin, le Comité exécutif a préparé l'implémentation d'un News et d'un tableau des messages.

Courant 2010, le Comité exécutif a joué un rôle instrumental dans la préparation de la soumission du projet TRACE et la déclaration d'intention avec TISPOL. On notera de surcroît des contacts étroits avec E-reg.

Sachant qu'autrefois, les organisations partenaires potentielles et la Commission ont exprimé le besoin d'un point de contact unique, le Comité exécutif s'est fait assister dans ses devoirs en matière de communication externe par M. Gerard Schipper, à titre de délégué général. Les Pays-Bas ont généreusement mis à disposition 80 % de leur temps pour remplir cette position au sein de ECR. Considérant le profil croissant de ECR dans le sillage du 10<sup>e</sup> anniversaire et des réalisations 2010, le point de contact unique a fait preuve tout à la fois de succès et de réactivité.

## 4. *Projet de formation TRACE*

Euro Contrôle Route a participé avec succès à la soumission organisée dans un projet de formation des équipes de contrôleurs cofinancé par la CE. ECR apportera à ce projet l'expérience acquise dans son programme d'échange.

Le projet TRACE (Transport Regulators Align Control Enforcement) sera dirigé par VOSA (Vehicle and Operator Services Agency, Royaume-Uni). Avec CORTE, Euro Contrôle Route (ECR) est le principal partenaire de ce projet. TISPOL (European Traffic Police Network) assumera quant à lui un rôle consultatif.

Ce projet, qui s'adresse aux contrôleurs, a pour ambition de développer un cadre harmonisé de formation aux règles régissant les heures de conduite des conducteurs. Ce but implique le développement de modules harmonisés de formation pour les officiers chargés de contrôler la législation sociale régissant le transport routier en Europe.

ECR sera ainsi chargée, pendant deux ans, d'étudier les actuelles approches de formation au sein des Etats membres, de préconiser les approches idéales, d'analyser les différentes solutions et d'organiser la formation des entraîneurs.

## 5. *Les tiers*

### 5.1. *TISPOL*

ECR entretient depuis longtemps une collaboration étroite et fructueuse avec TISPOL. Le cinquième anniversaire de cette collaboration était une parfaite occasion d'arrêter le cadre et les objectifs du futur.

Les deux parties ont réitéré leur engagement à :

- accroître la sécurité sur les routes européennes ;
- harmoniser les procédures européennes de contrôle ;
- optimiser l'efficacité de ces contrôles ;
- intensifier les relations avec les institutions européennes en vue d'assurer une législation "contrôlable".

En outre, on a décidé de confier au groupe de travail conjoint ECR-TISPOL, le groupe TWG, des tâches et des thèmes additionnels.

Les deux organisations entreront en contact pour partager la représentation au sein des groupes de travail UE en vue de présenter un point de vue commun en matière de contrôles et d'optimiser les ressources disponibles en termes de personnel. On formulera des recommandations visant à arrêter des lois plus aisément "contrôlables" et on définira en plus étroite coopération le programme des opérations et des contrôles coordonnés.

Les deux organisations s'assureront une coopération mutuelle dans l'organisation des contrôles et partageront la mise sur pied de Master classes et de conférences.

## 5.2. IRU

Dans le contexte d'un transport routier sans cesse plus complexe, il est important de garder à l'esprit que l'application de la loi n'est qu'une face du problème. La collaboration de l'industrie est d'importance vitale si l'on veut optimiser tant la sécurité sur les routes que la loyauté de la concurrence.

Les Ministres européens du transport l'ont encore souligné sous la présidence belge de l'UE, en présence du secrétaire d'Etat Etienne Schouppe (BE), avant de signer une déclaration commune stigmatisant le besoin d'un partenariat public-privé en matière de transport routier.

Tant ECR que TISPOL reconnaissent la pertinence de ce souhait et préparent une déclaration d'intention avec l'IRU exprimant leur volonté de collaborer en vue d'assurer une législation plus juste, applicable et contrôlable, une approche commune des problèmes, une interprétation harmonisée des lois, ainsi qu'une optimisation des procédures de contrôle, de formation et d'éducation.

La déclaration doit être signée au printemps 2011. Un plan de travail associé fera l'objet d'une évaluation lors de la réunion annuelle ECR-TISPOL avec l'IRU.

La déclaration ne s'inscrira que dans les lignes de contact et de coopération que ECR entretient déjà avec l'IRU. Les enjeux et les points de vue de l'industrie ont contribué avec bonheur à plusieurs activités de formation telles que les Master classes sur ADR et sur les fraudes aux tachygraphes digitaux, et le séminaire ERRU en 2010.

## 6. Coordonnées de contact

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le secrétariat ECR.

c/o Secrétariat Général du Benelux

Rue de la Régence 39, 1000 Bruxelles, Belgique

[ecr@benelux.int](mailto:ecr@benelux.int)

TEL: +32 2 519 38 92

FAX: +32 2 519 38 94

[www.euro-contrôle-route.eu](http://www.euro-contrôle-route.eu)

